



CCAS
D'HOUPLIN-ANCOISNE

59-5-57-316

Vote du Compte de gestion 2021

N° 2

Date de convocation 1 avril 2022

Nombre de Membres : 17

Présents : 12

Votants : 11

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES
DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

SÉANCE du : 05 AVRIL 2022

Présents : D.GANTIEZ – A. MASUREL – C.DELVAL –
G.LOYER – C.DELORY – F.HUREZ – I.GARBER –
F.LEFEBVRE – N.VERGOTEN – O.FRERE- F.LIMOSIN

Représentés :M.NOMBERG (représentée par C.DELORY)

Excusés :P.VANDRIESSCHE–C.VANDENBULCKE–
G.POTTEAU–E.PYPE–L.DEBLOOS–

COMPTE ADMINISTRATIF 2021

A la clôture de 2021, le compte administratif fait apparaitre les résultats suivants :

1- **Section Fonctionnement** :

- Recettes : 32 540.99€
- Dépenses : 16 771.30€

2- **Section Investissement** :

- Recettes : 3 291.39€
- Dépenses : 26 450.67€

Mme la Présidente s'étant retirée lors du vote,

Ce Compte Administratif 2021 est voté à 9 voix POUR et 2 ABSTENTIONS par le Conseil d'Administration.

Ampliation de la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet du Nord.

POUR EXTRAIT CONFORME
La Présidente du CCAS
Dominique GANTIEZ